

Bulletin d'information sur les prix des produits alimentaires de base

Ce mois de septembre est marqué par un niveau élevé de tous les prix des produits alimentaires suivis dans tous les territoires. Par rapport à août 2016, le haricot (+450 FC), l'huile raffinée (+180 FC) et l'huile de palme (+154 FC) ont enregistré les plus fortes hausses. Les territoires du Sud Ouest, du Centre et les zones d'accueil des réfugiés sont les plus affectés par ces hausses de prix.

Conséquemment à la hausse des prix, les coûts des deux paniers alimentaires suivis ont augmenté. Le panier alimentaire à base de maïs a enregistré la plus forte hausse (+429 FC) par rapport au mois précédent. Le coût du panier alimentaire à base de manioc a augmenté principalement dans les zones d'accueil des réfugiés.

Le démarrage des travaux champêtres améliore le coût du travail agricole journalier qui enregistre une hausse de 250 FC par rapport au mois précédent; passant de 2258 FC en août 2016 à 2508 FC en Septembre 2016.



Photo: WFP / Lucia Casarin

m-Kengela (mVAM)

Les données ont été collectées par la méthodologie du mVAM telle que développée par le Programme Alimentaire Mondial, adoptée et adaptée par la Cellule d'Analyses des Indicateurs de Développement (CAID/ Primature). Les données du cinquième round ont été collectées par téléphone du 20 au 29 Septembre 2016 sur 315 marchés repartis sur 77 territoires contre 145 que compte le pays. La CAID et le PAM intensifient la sensibilisation auprès des commerçants pour assurer un taux de réponse élevée aux prochains rounds. Les enquêtes par téléphone présentent toujours un certain biais. Les résultats ci-dessous présentent davantage les tendances que des valeurs absolues de prix sur les marchés enquêtés.

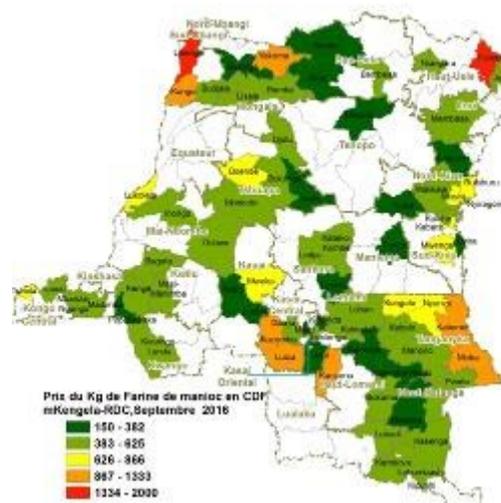
Farine de maïs et farine de manioc

Au 30 septembre, le prix moyen du kilo de farine de maïs est de 838 FC. Il est en hausse de 138 FC et 167 FC par rapport respectivement à fin juillet et fin août 2016. Les prix les plus élevés sont observés dans les territoires de Kalemie (3824 FC), Libenge (1865 FC) et Mbanza-Ngungu (1496 FC).

Les prix les plus bas par contre sont enregistrés dans les territoires de Businga (422 FC), Bondo (471 FC) et Luilu (471 FC). Par rapport à août 2016, les prix de la farine de maïs a enregistré une hausse de 167 FC en moyenne.

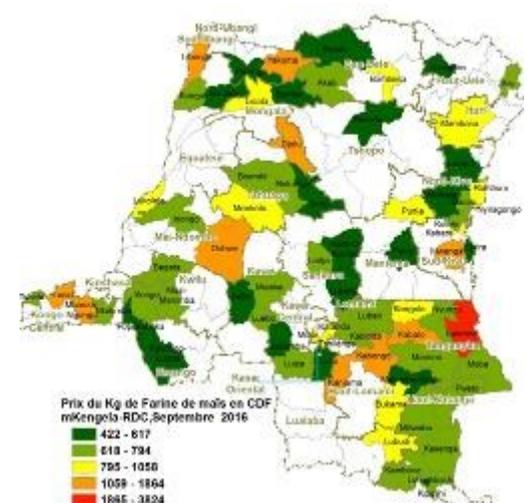
Le prix moyen au kilo de la farine de manioc est de 570 FC soit une hausse de 90 FC par rapport au mois d'août 2016. Les territoires de Kabongo et de Luilu enregistrent les prix les plus bas dans l'ordre de 150 FC pour les deux alors que Faradje et Libenge portent les prix les plus élevés respectivement de 2000 FC et de 1534 FC.

Figure 1: Prix moyen de la farine de manioc en Franc Congolais



Source: m-Kengela, CAID/PAM

Figure 2: Prix moyen de la farine de maïs en Franc Congolais



Source: m-Kengela, CAID/PAM

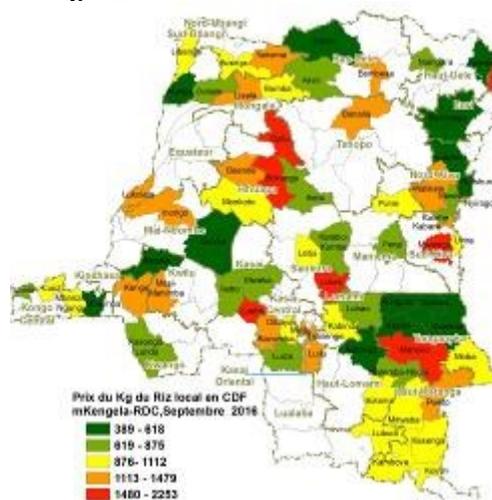
Riz local et riz importé

Le prix moyen du kilo de riz local est de 1001 FC soit une hausse de 193 FC par rapport août 2016. Les prix les plus élevés sont observés à Djolu (2253 FC), Mwenga (1946) et Lubefu (1932 FC). Les prix les plus bas sont enregistrés à Oshwe (389 FC), Lubero (400) et Madimba (500 FC).

D'une manière générale, par rapport au mois précédent, une légère baisse des prix du riz local est observée dans les territoires du Sud est tandis que les zones d'accueil des réfugiés venus du Soudan du Sud enregistrent une hausse.

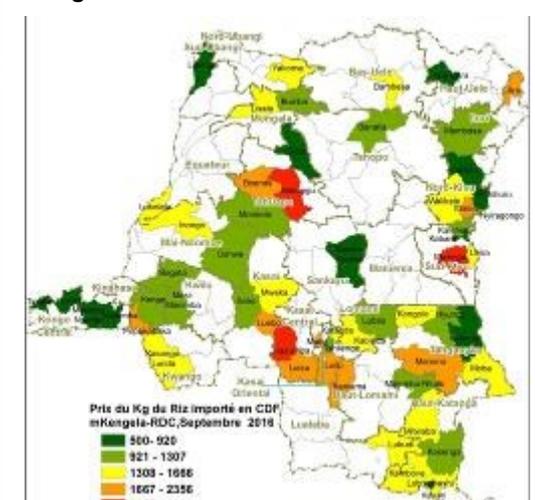
En septembre 2016, le prix moyen du riz importé est de 1382 FC, soit une hausse de 93 FC par rapport à août 2016. Les prix du riz importé sont plus élevés à Mwenga (3200 FC), Kazumba (2991 FC) et Bukungu (2744 FC). Les prix les plus bas sont observés à Lubero (500 FC), Rutshuru (800 FC) et Kalemie (800 FC).

Figure 3: Prix du riz local en Franc Congolais



Source: m-Kengela, CAID/PAM

Figure 4: Prix du riz importé en Franc Congolais

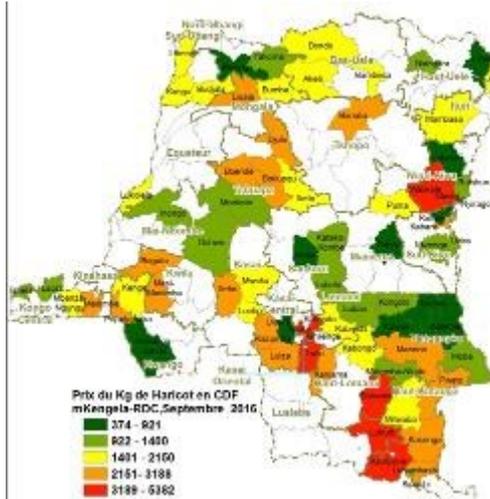


Source: m-Kengela, CAID/PAM

Le Haricot

Le prix moyen du kilo de haricot de 1942 FC soit une hausse de 450 FC par rapport à août 2016. La fin des récoltes dans les principaux bassins de production de l'Est, contribue fortement à cette hausse globale du prix du haricot. Les hausses importantes sont observées dans les territoires du Centre (Tshilenge dans le Kasai oriental) et du Sud Est. Les prix sont particulièrement élevés à Bukama, Tshilenge, Miabi, Lulu et Kambove. En dépit de cette hausse globale, les territoires de l'Est enregistrent les prix les plus bas. En effet, les prix les plus bas ont observés à Pangî, Kabalo, Kalehe, Lubero et Nyaragongo. Dans ces territoires, les stocks résiduels des commerçants assurent une disponibilité satisfaisante du haricot sur les marchés.

Figure 5: Prix du Haricot en Franc Congolais



Source: m-Kengela, CAID/PAM



Source: m-Kengela, CAID/PAM

L'huile de palme et huile raffinée

Au 30 septembre, le prix moyen de l'huile de palme est de 1024 FC contre 870 FC en août 2016, soit une hausse de 154 FC. Les prix les plus élevés sont enregistrés dans le Sud est, notamment à Kaniama, Kasenga, Pweto et Moba. Par contre, la reprise de la production dans les principaux bassins concourent à maintenir des prix bas dans les territoires du Nord ouest et du centre nord. Les prix sont particulièrement bas dans les territoires de Kungu, Katako-Kombe, Lubefu et Aketi.

Le prix moyen de l'huile raffinée est de 2355 FC contre 2175 FC en août 2016, soit un 180 FC. Les territoires enclavés du centre, du nord ouest enregistrent les prix les plus élevés. Par contre, dans les territoires ouverts sur les frontières Est, les prix de l'huile raffiné est particulièrement bas: Uvira (1370 FC), Kambove (1643 FC).

Figure 6: Prix de l'huile de Palme en Franc Congolais

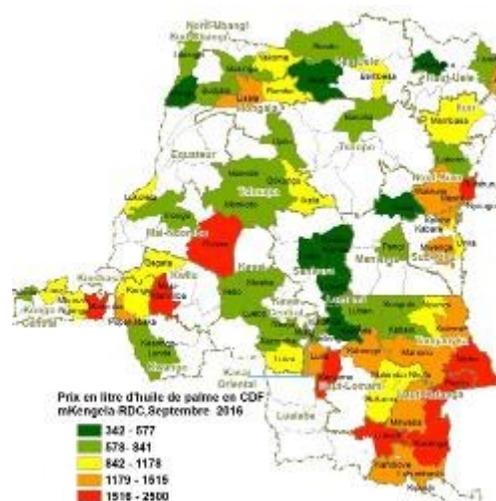
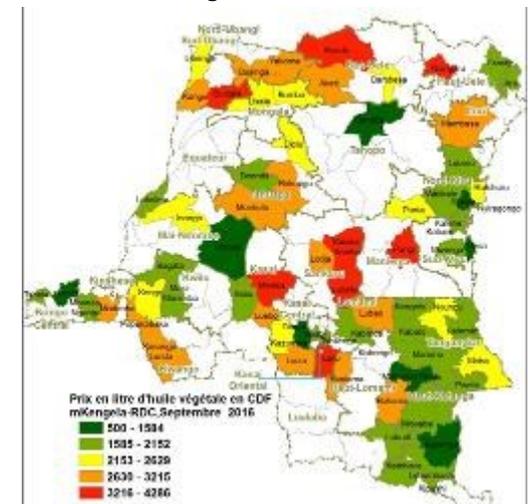


Figure 7: Prix de l'huile végétale en Franc Congolais



Source: m-Kengela, CAID/PAM

Le sel et le sucre

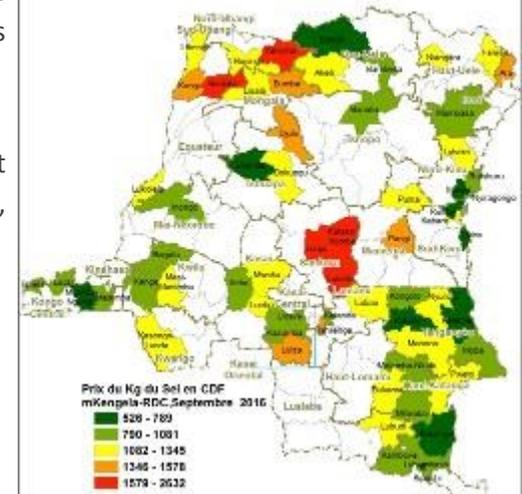
En septembre 2016, le prix moyen du kilo de sel est de 1184 FC contre 1106 FC en août 2016; soit une légère hausse de 78 FC. Les prix les plus élevés sont observés dans les territoires de Lodja, Kataka-Kombe, Yakoma, Lubefu et Budjala. Par contre, les prix les plus bas sont enregistrés à Kasenga, Uvira, Kabalo et Kalemie.

Comparé à août 2016, le prix moyen du sucre a augmenté de 112 FC, passant de 1344 FC 1456 FC. Les prix les plus élevés sont observés à Yakoma, Kataka-kombe, Aru, Manono et Lubefu. Les prix les plus bas sont enregistrés à Lubumbashi, Uvira, Kalemie, Kalehe et Madimba.



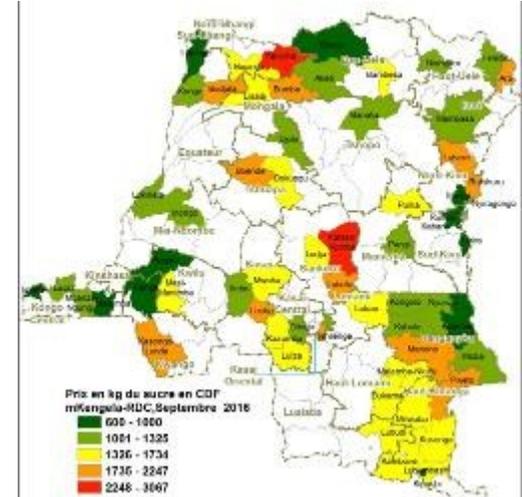
CAID, juillet 2016

Figure 8: Prix du Kg du Sel en Franc Congolais



Source: m-Kengela,CAID/PAM

Figure 9: Prix du Kg du Sucre en Franc Congolais



Source: m-Kengela,CAID/PAM

Le coût du panier alimentaire

Deux paniers alimentaires journaliers pour un ménage de 5 personnes ont été constitués pour tenir compte des habitudes alimentaires dans les différentes parties du pays: (1) 2,5 kg de manioc, 200g de haricot, 100g d’huile de palme et (2) 2,5kg de maïs, 200g de haricot, 100g d’huile de palme. En septembre , le coût moyen du panier alimentaire à base de manioc est de 1916

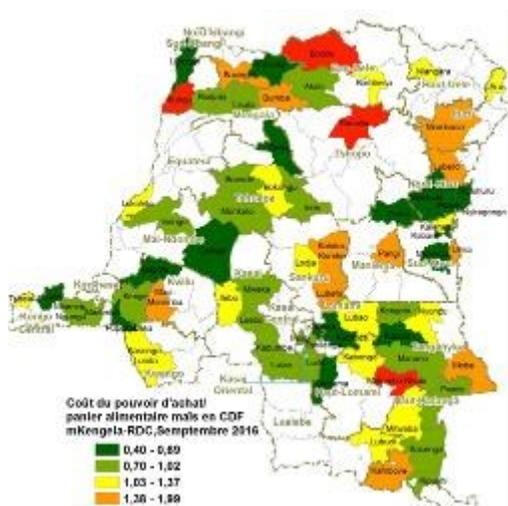
FC contre 1661 en août 2016. il est en hausse de 255 FC et 64 FC par rapport respectivement à aout et juillet 2016. Le coût moyen du panier alimentaire à base de manioc est particulièrement élevé dans les zones d’accueil dans les territoires de Faradje et Libenge; qui accueillent les réfugiés .

est de 2563 FC soit une hausse de 429 FC. Il est particulièrement élevé à Kalemie, Libenge, Mbanza-Ngungu et Luozi. Le coût moyen du panier alimentaire à base de maïs est particulièrement bas dans les territoires de Businga, Lubefu, Kasongo-Lunda et Nyiragongo.

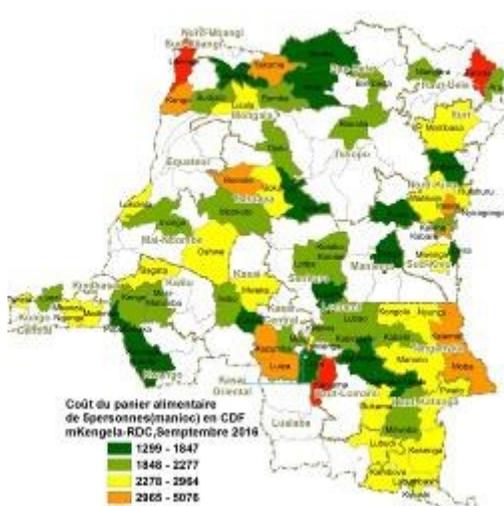
Le coût moyen du panier alimentaire à base de maïs

Figure 10: Coût du panier alimentaire de cinq personnes à base de maïs (1) en Franc Congolais

Figure 11: Coût du panier alimentaire de cinq personnes à base de manioc (2) en Franc Congolais

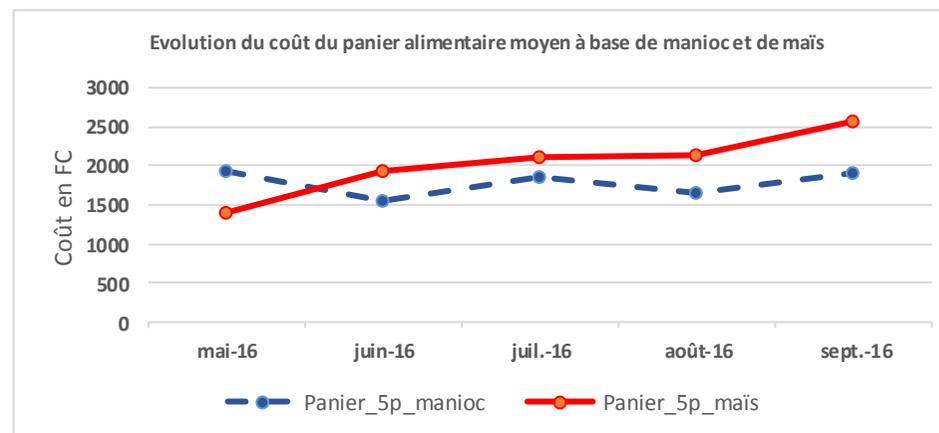


Source: m-Kengela,CAID/PAM



Source: m-Kengela,CAID/PAM

Graphique 1: Evolution du coût moyen des paniers alimentaires à base de manioc et de maïs



Source: m-Kengela,CAID/PAM

Le coût du travail journalier

Comparé au mois d’août 2016, le coût moyen de la journée de travail a augmenté de 250 FC, passant de 2258 FC à 2508 FC. Dans beaucoup de territoires, cette légère hausse serait justifiée par la

demande de main d’œuvre pour la préparation des champs pour la saison A. Le coût de main d’œuvre est particulièrement élevé à Banalia, Kungu, Bondo, Kabongo et Lubundi. Il est particulièrement bas à

Kabinda, Walikale, Kabare, Katanda et Budjala.

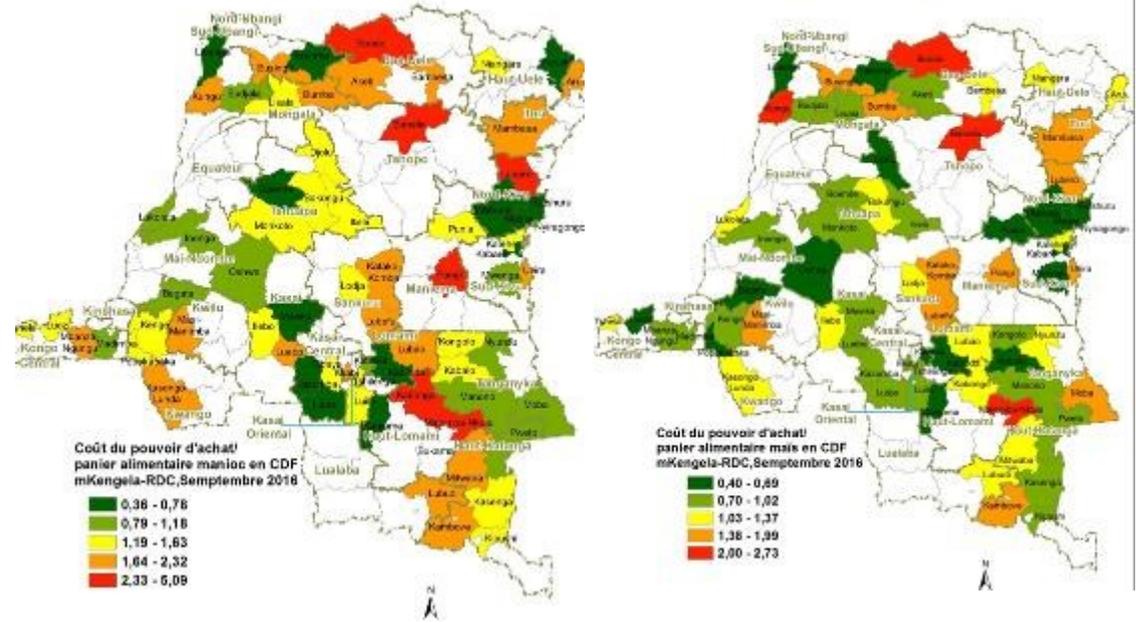
Le pouvoir d'achat

Le pouvoir d'achat est calculé par le rapport entre le coût journalier du travail et le coût moyen du panier alimentaire (manioc et/ou maïs).

Au mois de septembre 2016, une journée de travail permet d'acheter 1.26 panier alimentaire à base de maïs contre 1,48 panier alimentaire à base de manioc. En août, elle permettait d'obtenir respectivement 1,16 et 1,47 du panier alimentaire à base de maïs et du manioc. Le pouvoir d'achat des ménages s'est légèrement amélioré par rapport à août 2016.

Le pouvoir d'accès au panier alimentaire à base de maïs est particulièrement élevé dans les territoires de Faradje, Banalia, Bondo et Kungu. Par contre, dans les territoires de Kaniama, Kabare, Kabinda et Walikale, les travailleurs agricoles journaliers ont un accès plus limité au panier alimentaire à base de maïs. La capacité d'accès au panier alimentaire à base de manioc est élevée dans les territoires de Kabongo, Pangi, Malemba-Nkulu et Bondo. Par contre, dans les territoires de Kaniama, Kazumba et Kabare, l'accès au panier alimentaire à base de manioc est très difficile.

Dans les territoires de Kaniama, Kabare et Kazumba, l'accès aux deux paniers alimentaires est particulièrement limité pour les travailleurs agricoles.



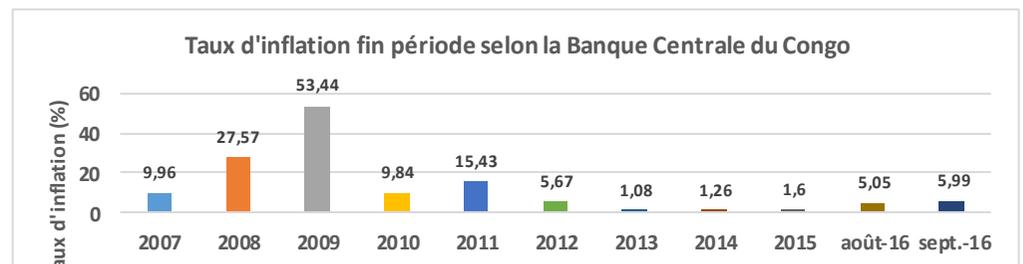
Source: m-Kengela, CAID/PAM

Le taux d'échange

Au niveau national, le taux moyen d'échange sur les marchés des territoires est de 1035 FC pour un dollar contre 1014 FC en août 2016.

La tendance à la dépréciation du franc congolais par rapport au dollar observée les mois précédents se confirme. Un dollar s'échange à au moins 1000 FC dans les 77 territoires suivis contre 27 en août 2016.

L'inflation



Source: Direction de la Recherche et des Statistiques, Service des Statistiques Economiques/BCC

Selon la banque centre, le taux d'inflation en glissement annuel est de 5,99 pourcent soit une hausse de 0,94 point de pourcentage. Cette tendance de l'inflation confirme la hausse des prix observée dans ce mois de septembre pour tous les produits alimentaires suivis.

Table 1: Coût journalier du travail, coût du panier alimentaire à

	Coutdunejour-needetravailagri		Coutdunejour-needetravailagric		MOBA	LUKOLELA	POPOKABAKA	TSHELA	LISALA	PUNIA	MONKOTO	KIPUSHI	BOKUNGU	DJOLU	TSHILENGE	NIANGARA	KONGOLO	KASENGA	KABALO	LODJA	IKELA	KENGE	DIBAYA	ILEBO	LUILU	KALEHE	LUOZI	BAMBESA	LUBAO	MIABI	ARU	KUNGU	LUEBO	MITWABA
	olejournalier	Panier_5p_mais	Panier_5p_manioc	ToT_mais																														
KANIAMA	1500	3743	4076	0,40	0,37	2800	2501	2368	1,12	1,14																								
KABARE	1340	3309	2884	0,40	0,46	1500	2148	1215	0,70	1,23																								
KAZUMBA	1667	2090	3544	0,80	0,47	3143	2343	2495	1,34	1,26																								
FARADJE	2750	157	5157	17,50	0,53	2500	3041	1938	0,82	1,29																								
WALIKALE	1200	2360	2140	0,51	0,56	1500	2496	1160	0,60	1,29																								
LUIZA	2000	2488	3349	0,80	0,60	2000	2570	1527	0,78	1,31																								
KABINDA	1000	2278	1549	0,44	0,65	2500	2673	1865	0,94	1,34																								
YAKOMA	2000	3362	3053	0,59	0,66	2625	2227	1952	1,18	1,34																								
MASISI	2000	2965	2965	0,67	0,67	2333	3504	1714	0,67	1,36																								
MWEKA	1571	2170	2277	0,72	0,69	2750	3195	2020	0,86	1,36																								
LIBENGE	3000	5077	4251	0,59	0,71	2000	1660	1469	1,20	1,36																								
BOENDE	2000	2443	2652	0,82	0,75	2667	2700	1928	0,99	1,38																								
RUTSHURU	1750	3033	2239	0,58	0,78	2750	2674	1950	1,03	1,41																								
KATANDA	1450	2822	1689	0,51	0,86	2000	3097	1400	0,65	1,43																								
BAGATA	1625	2352	1864	0,69	0,87	1500	1822	1398	1,10	1,43																								
NYIRAGONGO	1500	2453	1699	0,61	0,88	2500	1961	1028	0,76	1,46																								
MWENGA	2000	3472	2215	0,58	0,90	2167	2209	1477	0,98	1,47																								
MADIMBA	2000	2332	2017	0,86	0,99	2500	2500	1575	1,17	1,59																								
INONGO	1800	2178	1803	0,83	1,00	2333	1991	1460	1,17	1,60																								
BUDJALA	1500	1732	1453	0,87	1,03	2000	2050	1249	0,98	1,60																								
OSHWWE	2000	3593	1927	0,56	1,04	2500	2047	1547	1,22	1,62																								
PWETO	2250	2475	2138	0,91	1,05	2375	3799	1455	0,63	1,63																								
MANONO	2500	2525	2330	0,99	1,07	2722	2551	1627	1,07	1,67																								
NYUNZU	2625	2119	2357	1,24	1,11	2300	1958	1370	1,17	1,68																								
						2500	3041	1460	0,82	1,71																								
						3000	2360	1716	1,27	1,75																								
						5000	2096	2846	2,39	1,76																								
						1875	2218	1063	0,85	1,76																								
						2688	2343	1478	1,15	1,82																								

Pour la CAID

Gregoire MWEPU
Cornelie SIFA

gmwepu@caid.cd
csifa@caid.cd

Pour le PAM

Claude Jibidar
Sitta Kai-Kai
Raoul Balletto
Ollo Sib
Jean-Martin Bauer

claude.jibidar@wfp.org
sitta.kai-kai@wfp.org
raoul.balletto@wfp.org
ollo.sib@wfp.org
jean-martin.bauer@wfp.org

